

# La lettre *informatique* et *collectivités locales*

N° 497 - Lundi 5 novembre 2007

## Sommaire

WiMAX : Poitou-Charentes va redistribuer une fréquence.  
Enquête sur les systèmes d'information des collectivités. **p. 2**

Fibre optique : France Télécom veut "ouvrir".  
Signal Spam.  
Internet, enjeu de politique locale ?  
En bref. **p. 3**

Prêt automatique à la médiathèque du bassin d'Aurillac.  
Le CG 78 a développé son propre système d'archives électroniques. **p. 4**

Offres d'emploi. **p. 5 à 7**

Salons / Congrès **p. 7**

Bibliothèque : "Performance des architectures IT".  
"Politiques locales de développement des usages TIC et de lutte contre la fracture numérique".  
Salons / Congrès. **p. 8**

*Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, faite sans le consentement de l'auteur ou l'éditeur est illicite (article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle). L'article L 122-5 du même code n'autorise que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective" et les "analyses et courtes citations justifiées..."*

## Externalisation à la CA des Hauts-de-Bièvre

**La paie, sujet ô combien important et sensible...** La Communauté d'agglomération (CA) des Hauts-de-Bièvre a pourtant choisi de l'externaliser. Une option qui répond à la volonté de la CA de ne pas dépendre des communes qui la composent en leur "sous-traitant" cette fonction, explique en substance Jean-Paul Martinerie, son vice-président\*. Deux possibilités s'offraient alors pour parvenir à cette autonomie : le traitement en interne ou l'externalisation. La CA souhaitant maintenir ses effectifs en l'état, c'est donc la seconde voie qui a finalement été retenue. Dès lors, en s'appuyant sur le conseil d'un cabinet, la collectivité se lance dans une consultation pour un marché prévisible de plusieurs années, histoire de ne "pas recommencer cette démarche tous les ans", commente Jean-Paul Martinerie. Sept ou huit sociétés retirent un dossier et deux offres sont, au final, soumises à la CA. Celle-ci finit par retenir le groupement e-Paye/SIS\*\*, pour deux raisons principales : d'abord, c'est un acteur de la sphère publique et, en plus, il offre une solution économique. Le passage au nouveau mode de traitement s'est fait sans difficulté. Un autre intérêt de cette externalisation vient de ce qu'elle a donné l'occasion à la CA d'entreprendre un véritable travail de réflexion, de conceptualisation, voire d'introspection, via la reprise de l'historique des agents. Bien se connaître ne nuit pas !

**Au plan quantitatif, ce fut énorme**, explique Jean-Paul Martinerie : il suffit de voir le nombre d'arrêtés de nomination par exemple. Cependant, tous les dossiers ont été repris par la DRH, laquelle a trouvé extrêmement intéressant de reconstituer les carrières. Si une telle opération a réussi, conclut Jean-Paul Martinerie, c'est que différentes conditions étaient réunies : un fournisseur qui connaît le métier des collectivités, une bonne reprise des historiques (un élément clé), une volonté politique (conserver les effectifs de la DRH en l'état). Cet exercice, souligne l'élu, a préparé également les équipes à d'autres changements liés à l'augmentation des compétences de la CA qui devait lui donner quelque 90 agents supplémentaires\*\*\* : transfert du contingent d'incendie et de trois écoles de musique, avec des professeurs au parcours professionnel parfois administrativement complexe. Bref, cette externalisation comporte de nombreux avantages, aux yeux de Jean-Paul Martinerie. Sans oublier, insiste-t-il, qu'en cas d'externalisation, la confidentialité des données est bien meilleure !

\* Pour résumer, la CA des Hauts-de-Bièvre comprend sept communes de la proche banlieue parisienne (dont cinq situées en Hauts-de-Seine et deux en Essonne) : Antony (60 000 habitants), Sceaux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Verrières-le-Buisson et Wissous. Web : [www.agglo-hautsdebievre.fr](http://www.agglo-hautsdebievre.fr)

\*\* [www.e-paye.com](http://www.e-paye.com) ; [www.sis-france.com](http://www.sis-france.com)

\*\*\* elle compte aujourd'hui 225 agents